

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements..... 01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 263 - page 5698**

**16 - Charente**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Charente.

**ASSOCIATION DEFENSE LIVERNAN ET SES ENVIRONS.**

*Objet* : protéger, sauvegarder, faire respecter le village de Charmant et ses environs ; lutter contre les projets d'installations dédaigneuses des intérêts décrits dans les buts de l'association, notamment contre l'implantation d'aérogénérateurs dits éoliennes industrielles ; obtenir réparations amiables ou judiciaires des impacts nuisances et préjudices ; lutter pour obtenir par tous les moyens légaux l'arrêt de leur exploitation et leur démantèlement s'opposer à toute forme de développement de projets en opposition avec une insertion naturelle et humaine dans l'environnement ; sensibiliser le public, le prémunir contre la dégradation des ressources naturelles ; favoriser le développement de projets utiles à la vie de l'homme ; proposer toute mesure destinée à améliorer la revalorisation de l'espace en respectant les critères précédents, coopérer et participer à tout mouvement local, régional, national et international partageant peu ou prou les mêmes objectifs, que ce soit sur terre ou sur mer, entreprendre toute démarche et action pour concourir aux buts ou actions ci-dessus en se référant notamment à la convention européenne des paysages.

*Siège social* : mairie, Place de la Mairie, Le Bourg, 16320 Charmant.

*Date de la déclaration* : 3 décembre 2013.